

Immatriculation

Liste des pièces à fournir :

Pour la personne

De nationalité française :

- 1 copies recto verso de la pièce d'identité ou du passeport en cours de validité ou 1 extrait d'acte de naissance en original de moins de 3 mois avec filiation

De nationalité étrangère :

- Carte de commerçant selon la nationalité
- Titre de séjour s'il y a lieu
- Attestation sur l'honneur de non condamnation pénale dûment remplie (A télécharger à partir de la rubrique INFOS PRATIQUES et à compléter)
- Numéro de sécurité de sécurité sociale
- Précédent numéro SIREN (Pour les personnes ayant déjà été répertoriées à l'INSEE)
- Personne marié(e) sans contrat de mariage attestation de délivrance de l'information à son conjoint (à télécharger à partir de la rubrique INFOS PRATIQUES et à compléter)

Pour le justificatif de la jouissance des locaux

Création

Justificatif du local (bail commercial, copie quittance EDF au nom du dirigeant, autorisation de mise à disposition des locaux...)

Achat de fonds

Expédition notariée ou original de l'acte d'achat enregistré au service des impôts
Parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte complet, cachet du journal et date de parution (consulter la liste des journaux habilités dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

Location-gérance

Copie du contrat de location gérance enregistrée par le service des impôts si contrat à durée indéterminée
Parution dans un journal d'annonces légales ou attestation de parution comprenant texte complet, cachet du journal et date de parution (liste des journaux d'annonces à consulter dans la rubrique INFOS PRATIQUES)

Pour l'activité

- Fournir les justificatifs correspondants à l'activité s'il s'agit d'une activité réglementée.
Consulter la liste des activités réglementées dans la rubrique INFOS PRATIQUES ou contacter le CFE.

Coût de la formalité

► Règlement des frais de greffe par chèque :

Création	24.08 euros libellé au Tribunal de commerce
Achat ou	
Location-gérance	50.84 euros libellé au Tribunal de commerce

Dans le cas de la personne marié(e) sans contrat prévoir 8.03 euros libellé au Tribunal de commerce en plus pour le dépôt attestation

Joindre l'imprimé P0 dûment complété

Cet imprimé est téléchargeable à partir du site : <https://www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/telecharger-formulaires-formalites-entreprise.html>

CFE PREMIUM

Bénéficiez de notre accompagnement personnalisé sur rendez-vous avec le "[Service Premium](#)", simplifiez-vous la vie pour 70 €. Le CFE vous accueillent pour mener à bien vos démarches, vous aide dans l'élaboration de votre formalité, vous informe sur la réglementation en vigueur ainsi que sur les organismes obligatoires liés à la création d'entreprise (Urssaf, INSEE, organismes sociaux et fiscaux).

Numéro unique : 04 94 22 80 34